

Dans un sens, c'est pire que le geste de provocation des Américains qui avaient balancé le thé à Boston. Au moins, cet incident a eu quelques bons résultats et ils ont fait un peu de progrès par la suite. Quant à nous, qu'avons-nous à gagner? Le gouvernement se dit bien décidé à ne pas nous protéger contre les coûts exorbitants de la production d'électricité que les usagers des provinces maritimes ne peuvent pourtant pas se permettre d'assumer eux-mêmes. Les salaires dans la région de l'Atlantique sont deux fois moins élevés qu'au Yukon, et pourtant, c'est à l'Île-du-Prince-Édouard que le coût de la vie est le plus élevé. Les salaires dans la région de l'Atlantique sont de 30 à 40 p. 100 moins élevés qu'à Vancouver, et pourtant le coût de l'électricité y est plus de trois fois supérieur pour le consommateur. Et c'est ainsi dans presque tous les domaines.

Qu'est-ce que le gouvernement nous propose de faire? Revenir à la lampe à l'huile? Est-ce là ce qu'il attend de nous? Nos pensionnés sont forcés de le faire. Les députés du gouvernement peuvent sourire ou même rire, mais ils doivent écouter attentivement car c'est bien là ce qui se passe. Ces gens ne peuvent plus supporter le fardeau qu'on leur impose.

Je suis heureux des initiatives annoncées dans le cadre des programmes de recours à d'autres formes d'énergie, mais il ne s'agit vraiment que de propositions et d'études. Nous devons absolument trouver d'autres sources d'énergie. Nous devons le faire demain, l'an prochain et l'autre année encore. Il nous faut trouver un moyen de réduire le prix exorbitants de l'électricité et du chauffage à l'électricité produite par des génératrices au pétrole.

Voilà ce que l'on demande et ce dont on a besoin. J'espère que quelqu'un nous dira cet après-midi pourquoi le gouvernement songe à supprimer le financement des études entreprises pour la société de l'énergie marémotrice, car cela est très important pour l'établissement d'une source d'énergie renouvelable dans la région de l'Atlantique.

M. Roy MacLaren (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Le débat de cet après-midi a donné lieu à un certain nombre de commentaires sur certains aspects du programme énergétique national. J'ai l'intention de m'en tenir à ce sujet et d'énoncer certains faits tirés d'une analyse de la situation du programme énergétique national, cinq ou six mois après son adoption.

Les députés se souviendront que durant la dernière campagne électorale et plus récemment, notre parti a défini les principes qui sous-tendent le programme énergétique national. Nous avons insisté depuis le début sur la nécessité d'une politique canadienne d'établissement du prix du pétrole. Nous avons rejeté l'idée de laisser les pays de l'OPEP fixer le prix que le consommateur canadien devra payer. Les Canadiens jouissent de l'avantage d'habiter un territoire qui recèle d'importantes réserves de pétrole ainsi qu'une quantité énorme de ressources énergétiques.

Nous préférons quant à nous des augmentations graduelles et prévisibles du prix du pétrole aux soubresauts subis et imprévus auxquels nous serions exposés si nous acceptions que des pays étrangers nous imposent des hausses. Nous avons rejeté le principe de la taxe d'accise de 18c. que prévoyait le budget des conservateurs et nos prix ont été bien inférieurs à ceux qui auraient résulté des prévisions faites dans ce budget.

L'énergie

Lorsqu'il est question d'augmenter le prix du pétrole au Canada, il faut se demander à qui cela profite. Il n'y a pas de doute quant à ceux qui auraient bénéficié des mesures contenues dans le budget des conservateurs: les sociétés pétrolières—à cette époque largement sous contrôle étranger—et les provinces productrices. Nous savons que, selon la formule de partage des revenus qui s'appliquait dans le passé, les provinces et les entreprises productrices étaient les plus favorisées. Or, grâce au Programme énergétique national, nous mettons en œuvre au Canada un nouveau régime qui sera juste tant envers les consommateurs qu'envers les provinces productrices. Ce régime vise en effet à garantir que les bénéficiaires nets que réalisent les sociétés servent à augmenter et non pas à diminuer la participation canadienne à notre propre avenir énergétique.

Je voudrais signaler en passant que les récentes hausses de prix ont été critiquées par certains conservateurs. Les autres estiment apparemment qu'elles ne sont pas suffisantes. Une partie des hausses du prix du pétrole découle de la redevance perçue pour défrayer l'acquisition d'une société pétrolière contrôlée par l'étranger. En ce sens, quand nous parlons de hausses des prix pétroliers, nous voulons plutôt parler d'un transfert d'argent d'une poche dans une autre. Nous faisons l'acquisition de certains actifs par une décision dont tous les Canadiens vont bénéficier. Je reviendrai sur ce point dans un moment.

Un autre aspect de notre programme énergétique qui a été élaboré dans le cadre de la dernière campagne électorale et plus récemment consistait à garantir aux Canadiens un approvisionnement énergétique sûr en accélérant le développement de notre production intérieure et en nous trouvant des fournisseurs étrangers fiables aussi longtemps que ce serait nécessaire. Nous avons la chance au Canada d'être autosuffisants pour toutes les formes d'énergie à l'exception du pétrole, au chapitre duquel nous produisons quand même pratiquement 80 p. 100 de tous nos besoins. Grâce à un meilleur approvisionnement et à des mesures d'économie accrues, nous visons à l'autosuffisance dans tous les secteurs énergétiques, y compris celui du pétrole, d'ici à 1990. Nous disposons déjà en abondance de gaz naturel, d'uranium, d'électricité et de charbon, et nous recherchons de nouvelles formes d'énergie renouvelable tout en préparant l'autonomie pétrolière d'ici la fin de la présente décennie.

● (1740)

Pour faire en sorte que nous utilisions à notre avantage nos abondantes ressources énergétiques et que nous réduisions notre dépendance excessive vis-à-vis du pétrole, dans le cadre du Programme énergétique national, nous avons institué un projet d'économie d'énergie, un plan de conversion qui offre une subvention en espèces aux consommateurs qui abandonnent le chauffage au mazout pour une autre forme d'énergie plus abondante. Ce programme, annoncé en détail à la fin du mois dernier, est maintenant sur le point d'entrer en vigueur au pays, avec certaines variations en fonction des exigences locales. Même s'il est très récent, ce programme a déjà eu beaucoup de succès auprès des Canadiens.

En outre, parallèlement à notre programme de substitution du pétrole qui vise les particuliers, il existe un programme destiné à encourager la conversion à d'autres sources dans le